

Participation au Salon de l'entreprise

AltErP participera au salon de l'entreprise le **jeudi 23 octobre 2014** au Parc-expo de Villefranche sur Saône.

Cette participation est l'occasion de :

- **Afficher mes savoir-faire** tant dans le cadre d'accompagnement spécifique de formation en Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail, qu'en conseils et études.
- **Mettre en avant mes partenaires** qui par leurs compétences spécifiques et respectives, complètent l'offre de Service d'**AltErP** [AAI, AFOSEC, CONFLUENT CONSEIL RH, INGENITEC, PREV HOM]. Ce partage est construit sur la base de valeurs déontologiques communes dont l'engagement est de s'adapter aux besoins du client.
- **Développer un réseau de proximité** en étant un acteur local de la prévention des risques professionnels et de la Santé au Travail.

Alors n'hésitez à venir me retrouver sur le Salon.

Jean-Marie BORDES
Rédacteur de **Brev'AltErP**

Stratégie Globale de Prévention des Risques Professionnels

AltErP crée **C.A.P.** - une démarche méthodologique d'accompagnement

La Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail fait globalement l'unanimité. Tous les acteurs de l'Entreprise (internes) sont sensibles, concernés face aux problématiques de Prévention et Sécurité. Les intentions sont là.

Mais dès qu'il faut **AGIR**, les vieux travers ou arguments ressortent :

« Nous sommes trop petits. On n'a pas le temps de faire de la Sécurité. La Sécurité ça coûte cher. Les opérateurs ont été formés aux risques, ils doivent faire attention, je ne peux pas mettre en agent derrière chacun. On est une PME, pas une multinationale qui elle a les moyens de mettre quelqu'un à la Sécurité. Mettre en sécurité et puis après on en peut plus rien produire, il faut être **COMPETITIF**, alors la sécurité c'est quand on y pense.... »

Les intentions aussi louables soient-elles, n'ont jamais rien produit ? L'essentiel est **d'AGIR en Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail.**

Pour **AGIR**, il faut se mettre en ordre de marche. Il faut se fixer un **C.A.P.**

C.A.P. a été conçu à partir de l'expérience acquise au sein de la CARSAT Rhône-Alpes en accompagnant de nombreuses entreprises dans des expériences plus ou moins réussies. **C.A.P.** est un moyen pour faciliter l'**Adoption** par l'entreprise d'une démarche méthodologique pour élaborer sa **propre Stratégie de Prévention.**

La mise en œuvre de **C.A.P.** est un moyen de faire émerger vos **C**apacités à **A**gir en **P**révention :

- **Savoir où vous en êtes** en matière de Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail. Quelles sont vos pratiques ? Il apparaît régulièrement que de nombreuses actions sont réalisées sans qu'un quelconque lien avec un enjeu Prévention – Sécurité – Santé au Travail soit clairement établi. Dommage de faire sans le savoir, sans l'afficher et sans tracer les évolutions bénéfiques en Santé & Sécurité au Travail.
- **Fixer votre CAP** en Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail. Le cap n'est fixé qu'après avoir clairement défini d'où vous venez. Il est fixé pour une période de référence de 3 à 5 ans. Au-delà, l'évolution de l'entreprise est telle que toute projection à long terme paraît hypothétique.
- **Co-définir et Mettre en œuvre votre Organisation Opérationnelle** en matière de Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail.
 - ✓ *Quels moyens, quelles compétences, quels acteurs internes ?*
 - ✓ *Quels axes d'action en justifiant pourquoi ?*
 - ✓ *Quels outils de suivi, de mesure d'efficacité, de traçabilité adaptés à vos pratiques ?*
 - ✓ *Etc..*

AltErP vous accompagne dans la mise en place de ce Processus de **PROGRES.**

AltErP

438 Route de Fareins

01480 CHALEINS

Siret : 801 216 417 00015

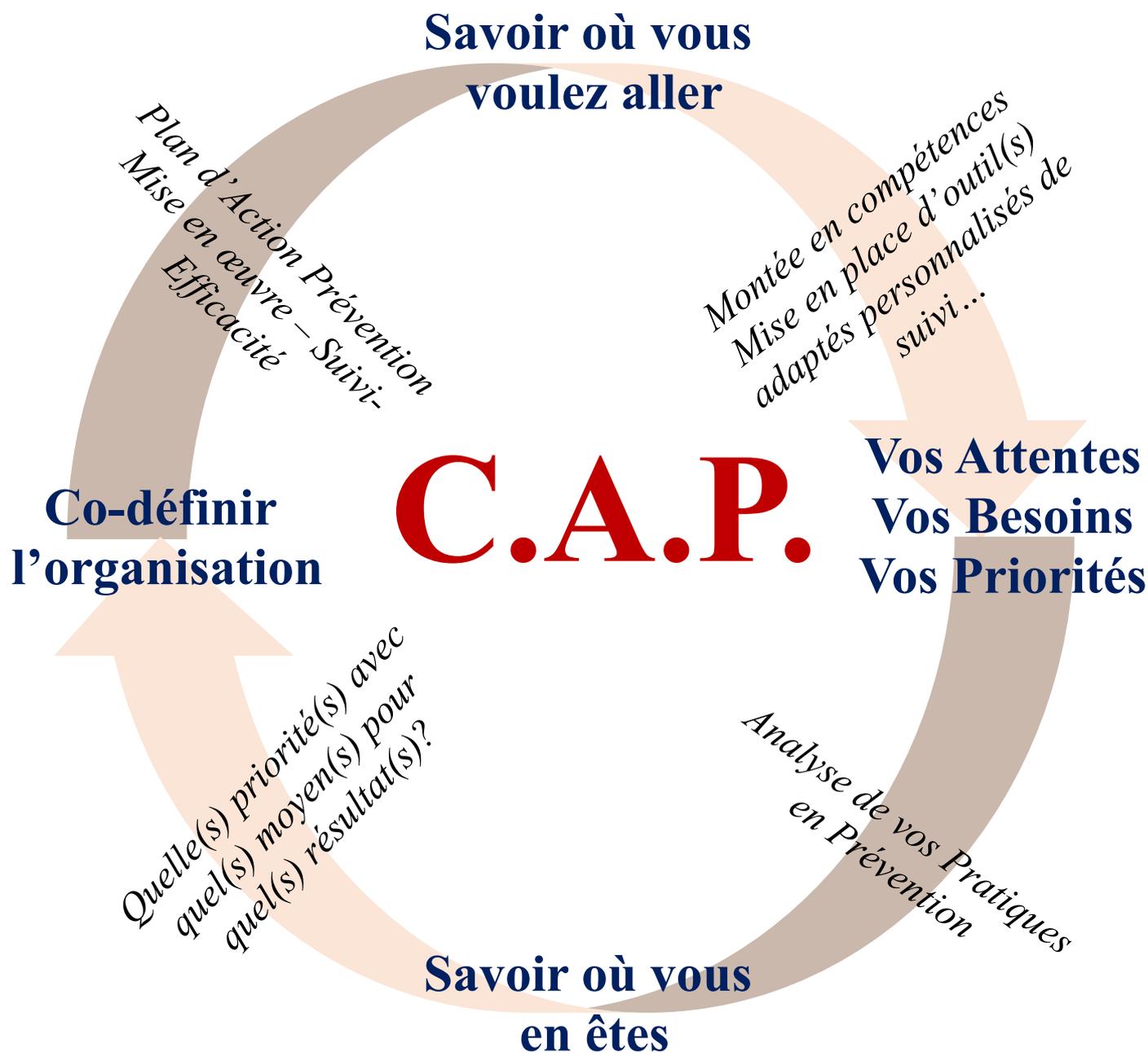
SAS au capital de 3000 €. – N°TVA Intracommunautaire : FR 30801216417.

Tel : 06.31.34.01.41

Mail : jmb.alterp@orange.fr

Démarche Méthodologique d'Accompagnement pour Faire Emerger vos

CAPACITES à AGIR en PREVENTION



*Un accompagnement **sur-mesure** à votre rythme.
Faire de la Santé Sécurité une **Opportunité de Progrès***

AltErP

438 Route de Fareins

01480 CHALEINS

Siret : 801 216 417 00015

SAS au capital de 3000 €. – N°TVA Intracommunautaire : FR 30801216417.

Tel : 06.31.34.01.41

Mail : jmb.alterp@orange.fr